

Initiatives ministérielles

Après des années où la situation d'emploi était satisfaisante, où les recettes touchées par le gouvernement augmentaient et où les taux d'intérêt étaient faibles, pourquoi son gouvernement n'a-t-il pas réussi à rembourser la dette? Il s'est montré irresponsable: il a augmenté la dette et le service de la dette.

Comment, chaque année, son gouvernement peut-il dépenser 22 milliards de dollars rien que pour payer le service sur une dette à l'étranger? Ces 22 milliards de dollars en paiements d'intérêts à des pays étrangers coûtent aux Canadiens 11 milliards en impôts sur le revenu non perçus. Cet argent ne circule pas dans l'économie canadienne. Le Canada pourrait percevoir 11 milliards en impôts sur le revenu si ces intérêts sur la dette étaient payés dans notre pays. Ils représentent le tiers du déficit.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, en écoutant la députée de Winnipeg—Sud poser une question à ma collègue, j'ai pris note de quelques-unes des hausses d'impôt sur le revenu des particuliers que le gouvernement a effectuées depuis son arrivée au pouvoir il y a près de neuf ans. De 1984 à 1988, les impôts sur le revenu des particuliers sont passés de 37,5 milliards à 59,7 milliards de dollars. De 1988 à 1992, ils ont encore grimpé de 22,6 p. 100, atteignant 73,256 milliards.

Outre qu'il ne s'est pas attaqué à la dette, le gouvernement a certes su comment soutirer des milliards de dollars aux contribuables. La députée ne pense-t-elle pas que cette attaque virulente contre les contribuables du pays contribue fortement à réprimer la confiance des consommateurs?

Mme Catterall: Je remercie le député de sa question. Il est probablement opportun de rappeler aux Canadiens la surtaxe de 3 p. 100 sur l'impôt sur le revenu qui devait être supprimée lorsque la TPS est entrée en vigueur. Ils savent sûrement qu'ils paient toujours une bonne partie de cette surtaxe, si bien qu'ils ont davantage de mal à payer leurs hypothèques et à rembourser leurs dettes. Néanmoins, les consommateurs canadiens savent qu'on doit payer ses dettes et qu'on ne peut tout simplement pas accumuler intérêts sur intérêts, comme le gouvernement le fait.

C'est une bonne chose que les Canadiens gèrent leurs finances personnelles mieux que le gouvernement ne gère ses finances publiques.

[Français]

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, que fait-on habituellement avec l'employé qui ne sait pas gérer le budget de la compagnie? On le remercie. Eh bien, il semble qu'il soit grand temps de remercier le gouvernement conservateur en place qui, d'un budget à l'autre, nous a menés directement dans les sables mouvants.

Ce gouvernement, lors de la prise de pouvoir il y a huit ans, promettait de mettre de l'ordre dans les finances publiques et ainsi assurer au Canada un avenir prospère. Aujourd'hui, on en voit les résultats. Imaginez ce que serait devenu le pays s'il ne nous avait pas promis un avenir meilleur!

Chaque année le vérificateur général présente un bilan des activités et dépenses gouvernementales. Il ne se contente pas de citer ce qui a été fait, mais il y ajoute commentaires et suggestions de coupures possibles. Qu'en fait ce gouvernement? On se le demande sérieusement.

D'après ce que le ministre des Finances nous a présenté, la semaine dernière, dans sa déclaration économique, on peut même se demander s'il a lu le rapport. Si oui, il a tout fait pour ne pas en tirer profit.

Il nous annonce des coupures d'environ 8 milliards de dollars étalées sur deux ans. Près du tiers, soit 2,5 milliards, portent sur l'assurance-chômage. Pour citer Gilles Lesage du *Devoir*: «Comble du cynisme, au lieu d'annoncer des allègements aux victimes de la crise, encore mieux, les emplois promis, le gouvernement s'attaque aux chômeurs actuels et futurs. Démunis et sans voix, ils le seront encore plus, comme s'ils étaient les premiers et les seuls responsables de leur précarité. Que des réformes soient nécessaires, on en convient volontiers. Mais de là à les entreprendre de cette manière et à ce moment-ci, il y a une marge qu'Ottawa ne devrait pas franchir.»

Au Québec, le taux de chômage ne cesse d'augmenter, la création d'emplois ne venant pas à bout de contrebalancer les pertes d'emplois. Le ministre des Finances du gouvernement fédéral aurait pu annoncer la fin imminente de la double juridiction et des dédoublements coûteux qu'entraînent les programmes de formation et de développement de la main-d'oeuvre. Encore du gaspillage! Il est urgent pour le Québec de savoir que les ententes constitutionnelles qui étaient prêtes peuvent être transformées en accords administratifs. Ottawa ne